

Appendice A

Formulaire de réclamation

Programme de règlement en lien avec l'achat de lots aléatoires (*loot boxes*) au Canada

INSTRUCTIONS ET MODALITÉS ET CONDITIONS

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES MODALITÉS ET CONDITIONS CI-DESSOUS POUR DÉTERMINER VOTRE ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME DE RÈGLEMENT.

PERSONNES AYANT LE DROIT DE PRÉSENTER UNE RÉCLAMATION

1. Les Membres du groupe, c'est-à-dire : toutes les personnes physiques et morales, ainsi que leurs tuteurs ou successions, qui ont acheté à quelque moment que ce soit des lots aléatoires (*loot boxes*) en lien avec les jeux *Rocket League* ou *Fortnite* et qui étaient des résidents du Canada (y compris, sans limitation, toute province ou tout territoire du Canada), à l'exception des personnes expressément exclues (décrites ci-dessous).
2. Les personnes suivantes sont expressément exclues de la définition de « Membres du groupe » :
 - a) toutes les personnes qui, dans le délai et de la manière prévus, ont demandé à être exclues du règlement de l'action collective,
 - b) les Renonciataires (terme défini dans la Convention de règlement).

MARCHE À SUIVRE POUR PRÉSENTER UNE RÉCLAMATION

1. Pour être admissible à une indemnisation, vous devez répondre à toutes les conditions suivantes :
 - a) être un Membre du groupe au sens donné à ce terme ci-dessus;
 - b) communiquer une adresse de courriel valide à l'Administrateur du règlement au plus tard à 17 heures (heure de l'Est) le 11 janvier 2023;
 - c) remplir entièrement et soumettre le Formulaire de réclamation que l'Administrateur du règlement fait parvenir au Membre du groupe, et transmettre tout document exigé, en suivant les instructions ci-dessous.
2. Vous devez signer le Formulaire de réclamation, à la main ou électroniquement, pour attester, sous peine de parjure, que vous êtes un Membre du groupe et que les renseignements donnés dans celui-ci sont véridiques et exacts.
3. Vous devez soumettre le Formulaire de réclamation comme il est indiqué ci-dessus au plus tard à **17 heures (heure de l'Est), le 4 août 2023**. Si vous êtes un Membre du groupe mais ne

soumettez pas dans le délai fixé un Formulaire de réclamation valide conformément aux présentes instructions, vous n'aurez pas droit à l'indemnisation, mais serez réputé(e) avoir accordé les décharges décrites dans la Convention de règlement.

4. Un Membre du groupe ne peut soumettre qu'un (1) seul Formulaire de réclamation en lien avec tous ses achats de lots aléatoires.
5. L'indemnité maximale pouvant être accordée aux Membres du groupe en lien avec le règlement est de 25 \$, quel que soit le nombre de lots aléatoires acheté. Selon les modalités du règlement, certaines conditions peuvent faire en sorte que des Membres du groupe ayant présenté une réclamation valide reçoivent une somme moindre. L'indemnité revenant aux Membres du groupe ayant présenté une réclamation valide est réduite proportionnellement si, par exemple, la somme de toutes les réclamations admissibles dépasse le Montant du règlement moins les frais associés au règlement.
6. Les formulaires en double, invalides, illisibles ou incomplets ne sont pas acceptés.
7. Conservez une copie de votre réclamation pour vos dossiers.
8. Epic Games, Inc., les autres Renonciataires et l'Administrateur du règlement n'assument aucune responsabilité à l'égard de Formulaires de réclamation perdus, livrés en retard ou livrés à la mauvaise adresse, lesquels sont ainsi invalidés.
9. L'indemnité ne peut être transmise qu'à une adresse de courriel valide, par virement électronique Interac. Pour pouvoir la récupérer, vous devez disposer d'un compte bancaire pouvant recevoir un virement électronique Interac. Vous devez accepter le virement électronique Interac dans les trente (30) jours suivant son envoi à l'adresse de courriel que vous aurez donnée.

EPIC GAMES, INC., LES AUTRES RENONCIATAIRES ET LES AVOCATS DU GROUPE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ EN LIEN AVEC L'ADMINISTRATION DU RÈGLEMENT OU LA DISTRIBUTION DU MONTANT DU RÈGLEMENT. POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC LES AVOCATS DU GROUPE OU L'ADMINISTRATEUR DU RÈGLEMENT PLUTÔT QU'AVEC LA COUR OU LES AVOCATS D'EPIC.

FORMULAIRE DE RÉCLAMATION

PROGRAMME DE RÈGLEMENT EN LIEN AVEC L'ACHAT DE LOTS ALÉATOIRES (*LOOT BOXES*) AU CANADA

Pour demander une indemnisation dans le cadre du programme de règlement décrit ci-dessus, veuillez fournir tous les renseignements suivants, faute de quoi votre demande pourrait être refusée. Toute indemnité accordée en réponse à votre réclamation sera envoyée par virement électronique Interac à l'adresse de courriel que vous indiquez ci-dessous à la Partie 1 – Coordonnées du réclamant ou de son représentant. L'indemnité n'est versée qu'après l'approbation définitive du règlement par la Cour, sous réserve de tout appel éventuel. Veuillez faire preuve de patience.

PARTIE 1 – COORDONNÉES DU RÉCLAMANT OU DE SON REPRÉSENTANT

N.B. : Les coordonnées à donner sont celles de la personne qui remplit le Formulaire de réclamation. Si vous soumettez le Formulaire de réclamation à titre de tuteur d'un réclamant qui est une personne mineure ou d'exécuteur testamentaire d'un réclamant qui est décédé, les coordonnées que vous indiquez doivent être VOS COORDONNÉES.

NOM COMPLET			
Prénom(s)		Nom de famille	

ADRESSE					
Numéro		App. ou unité		Case postale	
Rue					
Ville					
Code postal					

TÉLÉPHONE	
Numéro principal	
Numéro secondaire	

COURRIEL	
Adresse de courriel	
N.B. : Indiquez une adresse de courriel valide à laquelle vous souhaitez recevoir toute indemnité versée si vous êtes considéré(e) comme un Membre du groupe admissible après examen par l'Administrateur du règlement des renseignements donnés dans votre Formulaire de réclamation.	

SI VOUS ÊTES UN TUTEUR

Si vous agissez au nom d'une personne mineure qui a acheté des lots aléatoires, veuillez

indiquer le nom de la personne mineure et votre relation avec elle (parent ou tuteur légal, par exemple).

NOM DE LA PERSONNE MINEURE	
RELATION AVEC LA PERSONNE MINEURE	

SI VOUS ÊTES UN EXÉCUTEUR TESTAMENTAIRE

Si vous agissez au nom d'une personne décédée qui a acheté des lots aléatoires, veuillez indiquer le nom de la personne décédée et votre relation avec elle (exécuteur testamentaire, fille ou mère, par exemple).

NOM DE LA PERSONNE DÉCÉDÉE	
RELATION AVEC LA PERSONNE DÉCÉDÉE	

PARTIE 2 - INFORMATION CONCERNANT LES ACHATS DE LOTS ALÉATOIRES

Adresse de courriel associée au compte <i>Fortnite</i> ou <i>Rocket League</i> [Si vous êtes dans l'impossibilité de donner l'adresse de courriel associée au compte <i>Fortnite</i> ou <i>Rocket League</i> , voyez la NOTE ci-dessous.]	
Date approximative de l'achat ou de l'utilisation du ou des lots aléatoires (précisez, si possible, le mois et l'année) (MM/AAAA)	

NOTE : Les Membres du groupe qui sont dans l'impossibilité de donner les renseignements demandés sur leur compte *Fortnite* ou *Rocket League* doivent fournir une preuve de l'achat du ou des lots aléatoires en question, comme un reçu obtenu par courriel, un reçu de carte de crédit ou une capture d'écran de l'historique des achats effectués dans le compte indiquant l'achat ou les achats en question et les renseignements sur le compte. L'absence de ces renseignements entraîne le refus de la réclamation.

Veillez présenter tous les documents à l'appui de votre réclamation en même temps que votre Formulaire de réclamation. Si vous présentez ces documents à part, veuillez vous assurer que ceux-ci portent votre nom de famille et prénom(s) tels que vous les avez indiqués à la Partie 1 – Coordonnées du réclamant ou de son représentant, de façon à ce que l'Administrateur du règlement puisse associer ces documents à votre réclamation.

Reconnaissance et attestation :

En signant et en datant le présent formulaire ci-dessous, je reconnais avoir lu les modalités et conditions qui y sont énoncées et répondre aux conditions pour obtenir une indemnisation dans le cadre du présent règlement. De plus, j'atteste que je n'ai pas déjà soumis, et que je ne soumettrai pas à l'avenir, tout autre Formulaire de réclamation en vue d'obtenir une indemnisation dans le cadre du présent règlement.

J'ai actuellement 18 ans ou plus et j'étais un(e) résident(e) canadien(ne) au moment où j'ai acheté un ou plusieurs lots aléatoires, ou j'agis au nom d'une personne mineure qui a acheté des lots aléatoires. De plus, je déclare, sous peine de parjure, que les renseignements donnés ci-dessus sont véridiques, complets et exacts.

Date :

Entrez le nom complet en remplacement de la signature :

**Pour toute question concernant le Formulaire de réclamation à remplir,
veuillez communiquer avec l'Administrateur du règlement :**

PAIEMENTS VELVET
5900, avenue Andover, suite 1
Montréal (Québec) H4T 1H5
lootbox@velvetpayments.com
1-888-770-6892

EPIC GAMES, INC., LES AUTRES RENONCIATAIRES ET LES AVOCATS DU GROUPE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ EN LIEN AVEC L'ADMINISTRATION DU RÈGLEMENT OU LA DISTRIBUTION DU MONTANT DU RÈGLEMENT. POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC LES AVOCATS DU GROUPE OU L'ADMINISTRATEUR DU RÈGLEMENT PLUTÔT QU'AVEC LA COUR OU LES AVOCATS D'EPIC.